

Le mot du président

L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION



Le Dr Burton Conrod

Afin d'être reconnue comme une profession, la médecine dentaire doit posséder un bagage distinct de connaissances et établir un mécanisme qui permette de transmettre celui-ci à ceux qui deviendront membres de notre profession. Nous arrivons à une croisée des chemins et j'estime que nous devons réfléchir sérieusement à la manière d'assurer le maintien de notre profession pour les générations futures. En ma qualité de dentiste, j'éprouve de véritables craintes quant à l'avenir de l'enseignement de la médecine dentaire dans notre pays.

Le recrutement et le maintien en fonction des professeurs d'université constituent sans doute le principal problème auquel sont confrontées nos écoles de médecine dentaire. Je ne sais pas si des études canadiennes ont été faites sur le sujet, mais les données anecdotiques que j'ai recueillies durant mes voyages indiquent que l'offre actuelle d'enseignants en médecine dentaire est loin de satisfaire à la demande.

La situation est similaire aux États-Unis où l'Association américaine des facultés de médecine dentaire a publié en 1999 un rapport exhaustif sur la demande croissante de dentistes et sur la capacité du système d'éducation de former de nouveaux diplômés pour remplacer les

dentistes du baby-boom qui prennent leur retraite et répondre à la demande croissante de soins buccodentaires exigés par la population vieillissante. Selon les estimations, de 300 à 400 postes de professeurs sont toujours vacants dans les 55 écoles de médecine dentaire des É.-U. Ces écoles font donc concurrence aux écoles canadiennes qui, elles aussi, recrutent du personnel. Le rapport insiste également sur le fait qu'aucun aspect de l'enseignement dentaire n'est plus important pour l'avenir de la profession que le recrutement d'un nombre suffisant de professeurs qualifiés et consciencieux.

Cependant, la vitalité et la viabilité de nos facultés ne pourront être assurées par des dentistes à la retraite. Bien sûr, chaque école fait appel à des dentistes expérimentés pour enseigner à temps partiel; le problème se situe toutefois dans le recrutement de jeunes dentistes et de nouveaux diplômés qui veulent se consacrer à des travaux d'érudition.

L'aspect monétaire est sans doute une des causes premières du problème. Il est assez fréquent que la dette accumulée par un étudiant, à la fin de ses études, soit supérieure à 100 000 \$. Or accepter un poste de professeur, au salaire qu'offrent les universités, n'est pas une option envisageable pour qui désire rembourser ses dettes et faire l'achat prochain d'une maison et d'une voiture. La rémunération initiale moyenne d'un enseignant à temps plein est bien inférieure à ce que bon nombre de dentistes pourraient gagner dans un cabinet privé achalandé. À cela s'ajoute le fait que les étudiants anticipent avec joie le moment où ils pourront enfin exercer et échanger avec de «véritables» patients et des collègues. En bref, ce groupe de personnes ne connaît pas vraiment les avantages de faire carrière dans l'enseignement. Il faudrait sans doute offrir plus que des conditions financières alléchantes pour les convaincre de changer de cap.

Les dentistes constituent en revanche une source précieuse de recrutement pour les écoles de médecine dentaire. Le moment est peut-être venu, pour nous, de faire valoir les aspects positifs d'une carrière dans l'enseignement de la médecine

dentaire auprès de nos jeunes patients. Il est possible que la recherche et l'enseignement universitaire constituent une solution de rechange attrayante pour une personne qui autrement n'envisagerait pas de faire carrière en médecine dentaire. Nous pourrions ainsi diriger d'éventuels candidats vers des professeurs d'université qui pourraient leur servir de modèles, de la même manière que nous-mêmes agissons comme mentors auprès des patients qui veulent s'inscrire en médecine dentaire. La recherche est un volet indispensable de l'enseignement universitaire, qui aide à définir notre profession et qui distingue l'enseignement universitaire de celui dispensé dans les collèges communautaires. De plus, la recherche menée au Canada est réputée à travers le monde, mais elle est souvent sous-évaluée dans notre pays. Nous devrions donc encourager les jeunes à envisager une carrière dans la recherche en médecine dentaire.

Il est à espérer que l'intégration des milieux de l'enseignement universitaire et de la recherche dans la nouvelle gouvernance de l'ADC amènera notre profession à accorder plus d'importance aux questions liées à l'enseignement. La tenue de forums permettrait de sensibiliser tous les intervenants aux problèmes liés au recrutement et au maintien des professeurs d'université, au recrutement de patients pour les cliniques des écoles de médecine dentaire, à l'élaboration de programmes d'études axés sur les compétences, ainsi qu'à la prestation d'une formation adéquate sur la gestion de cabinet. L'ADC pourrait aussi appuyer une étude sur les besoins des facultés de médecine dentaire du Canada, afin que la dentisterie organisée et les gouvernements puissent mieux aider dans l'avenir.

Chaque dentiste du Canada est redevable à la faculté qui, par son enseignement, lui a permis de devenir membre actif d'une profession de la santé réputée. Il revient maintenant à chacun de nous de faire notre part pour appuyer l'enseignement de la médecine dentaire.

*Burton Conrod, DDS
president@cda-adc.ca*